

# EVOLUTIONS DU PROTOCOLE MÉDICAL COVID 19 (V10)



### CONTEXTE

- La progression de la diffusion des variantes d'intérêt du SARS-CoV2, soit les variantes 20I/501Y.V1 (dite « britannique »), 20H/501Y.V2 (dite « sud-africaine ») ou 20J/501Y.V3 (dite « brésilienne ») sur le territoire national ont conduit la Direction Générale de la Santé (DGS) à mettre en œuvre des mesures complémentaires.
- Un renforcement spécifique est prévu pour les variantes d'intérêt 20H/501Y.V2 (« sud-africaine ») et 20J/50Y.V3 (« brésilienne ») dont la circulation est aujourd'hui minoritaire mais qui présentent un risque d'échappement immunitaire.





- Les principes présentés ne sauraient être considérés comme exhaustifs. La Commission d'expertise COVID-19 est susceptible de prononcer toute mesure/recommandation qu'elle estime appropriée à chaque situation. Par exemple, dans l'hypothèse où la circulation virale est jugée intense au sein d'un club par la Commission d'expertise, cette dernière peut notamment décider une mesure d'isolement de l'ensemble de l'effectif.
- En vertu de son pouvoir d'appréciation et pour tenir compte de la situation épidémique (diffusion des variants), la Commission d'expertise a d'ores et déjà commencé à appliquer les principes ciaprès exposés.



## **NOUVEAUTES - GESTION DES CAS POSITIFS**

- Dès lors qu'un cas positif est détecté à la suite d'un test RT-PCR, le détail des CT et la symptomatologie de la personne doivent être adressés à la Commission d'expertise.
- Tout test positif doit faire l'objet dans les plus brefs délais d'une RT-PCR de criblage pour déterminer la présence ou non d'un variant.
- Tout joueur <u>symptomatique</u> et <u>positif</u> ou <u>asymptomatique</u> et <u>positif</u> au test virologique RT-PCR aux SARS-CoV2 « classiques » ou aux variantes d'intérêt « britanniques », « sud-africaines » ou « brésiliennes » doit être :
  - ➢ <u>isolé 10 jours stricts</u> à compter de la date du test positif ou à compter de la date des derniers symptômes (hors anosmie/agueusie) <u>Note DGS-Urgent n°2021 20 du 19 février 2021</u>,
  - > reprise de l'entraînement individuel à partir de J+11 sous réserve du strict respect des gestes barrières,
  - reprise de l'entraînement collectif à partir de J+15 après réalisation du bilan médical requis par le protocole (biologie, bilan cardiologique avec ECG/Echographie/Epreuve d'effort maximal et TDM pulmonaire en cas de symptômes respiratoires).

\_\_\_\_\_\_



# **NOUVEAUTES - GESTION DES CAS POSITIFS**

|                               | Protocole médical v9  | Protocole Médical v10<br>(nouveau)   |
|-------------------------------|---|--|
| Cas positif<br>asymptomatique | <ul> <li>Isolement de 7 jours à compter du jour du test.</li> <li>Reprise de l'entraînement individuel à J+8.</li> <li>Reprise de l'entraînement collectif à J+10 après réalisation du bilan médical.</li> </ul>                | - <b>Isolement de 10 jours</b> à compter du jour du test (si asymptomatique) ou du jour des derniers symptômes (si symptomatique). |
| Cas positif<br>symptomatique  | <ul> <li>Isolement de 7 jours à compter du jour des derniers symptômes.</li> <li>Reprise de l'entraînement individuel à J+8.</li> <li>Reprise de l'entraînement collectif à J+15 après réalisation du bilan médical.</li> </ul> | <ul> <li>Reprise de l'entraînement individuel<br/>à J+11.</li> <li>Reprise de l'entraînement collectif à<br/>J+15.</li> </ul>      |



#### NOUVEAUX PRINCIPES DE GESTION DU GROUPE PRO EN CAS DE DÉTECTION DE CAS POSITIFS

- Détection d'au moins 3 joueurs du Groupe professionnel positifs aux tests RT-PCR au SARS CoV2 « classique » sur une période glissante de 7 jours :
  - > entraînement en **petits groupes** de 6 personnes maximum (encadrement technique inclus) pendant 7 jours avec a minima test à J+7,
  - reprise de l'entraînement collectif à J+8 avec les joueurs négatifs et Immunocovid sauf détection de nouveaux cas positifs dans les petits groupes,
  - > les Immunocovid peuvent continuer à s'entraîner collectivement.
  - => Inchangé.
- Détection d'au moins 2 joueurs du Groupe professionnel positifs aux tests RT-PCR à une variante d'intérêt « britannique » sur une période glissante de 7 jours :
  - right entraînement en **très petits groupes** de 4 personnes maximum (encadrement technique inclus) pendant 7 jours avec a minima test à J+7,
  - reprise de l'entraînement collectif à J+8 avec les joueurs négatifs et Immunocovid sauf détection de nouveaux cas positifs dans les très petits groupes,
  - > les Immunocovid peuvent continuer à s'entraîner collectivement.



#### NOUVEAUX PRINCIPES DE GESTION DU GROUPE PRO EN CAS DE DÉTECTION DE CAS POSITIFS

- Détection d'au moins 1 membre du Groupe Professionnel positif aux tests RT-PCR à une variante d'intérêt « sudafricaine » ou « brésilienne » :
  - L'ensemble du Groupe Professionnel (contact) :
    - est isolé strictement pendant 7 jours,
    - réalise a minima un nouveau test RT-PR à J+7,
    - peut reprendre l'entraînement collectif, pour les joueurs négatifs, après le test J+7.

N.B : le test antigénique n'est pas recommandé à J0 en raison du suivi régulier (au moins 1 fois par semaine ) des membres du Groupe Professionnel par RT-PCR - Note DGS Urgent n°2021\_20 du 19 février 2021.

- Nombre de cas positifs inférieurs aux seuils susvisés :
  - 1 ou 2 joueurs positifs au SARS COv2 « classique »
  - 1 joueur positif à une variante « britannique » et 1 joueur positif au SARS COv2 « classique »
  - 1 joueur positif à une variante « britannique »
    - L'entraînement collectif se poursuit.
    - > Test à réaliser le lundi qui suit immédiatement la rencontre.



# **NOUVEAUTE - SUIVI SÉROLOGIQUE**

- Un personne présentant une PCR + ou une sérologie IgG + est Immunocovid durant 3 mois = dispensé de maillage RT-PCR pendant 3 mois.
- Compte tenu de la possibilité de réinfection, notamment par les variants viraux, les Immunocovid doivent réaliser une sérologie mensuelle à l'issue de ces 3 mois afin de pouvoir détecter une éventuelle séronégativation.
- => Jusqu'à présent la sérologie n'était que trimestrielle.



## **NOUVEAUTE - VACCINATION**

- Toute personne ayant suivi un <u>processus vaccinal complet</u> est dispensée de maillage RT-PCR à partir de <u>15 jours après la fin du processus vaccinal</u> et ce pendant <u>6 mois.</u>
- A l'issue des 6 mois, le sujet doit réaliser une sérologie longue IgG.



## **SUIVI VIROLOGIQUE (TESTS M-3)**

- Toutes les populations qui doivent pénétrer dans la zone sportive sanctuarisée (arbitres, médecins de match, dirigeants, encadrement logistique,...) d'une rencontre doivent être testées à <u>Match – 3</u> <u>jours (M-3)</u>.
- Le M-4 n'est plus accepté.